

Sous-section 3.—Salaires et gages dans les industries manufacturières

En 1941, les 26,293 établissements observés emploient 158,944 personnes à salaire et 802,234 à gages, soit un total de 961,178 personnes. Sur chaque millier de personnes employées dans les manufactures, 163 sont classées comme des employés à salaire et 837 comme employés à gages gagnant respectivement 22·6 p.c. et 77·4 p.c. du montant total versé en rémunération pour leurs services.

Les pourcentages des salaires sont d'habitude relativement élevés dans l'Ontario et le Québec comparativement aux autres provinces. En Ontario, la proportion de femmes parmi les employés à salaire est plus élevée que dans les autres provinces. La situation est la même dans le Québec en ce qui concerne les employés à gages, sans doute à cause des industries textiles de cette province. L'importance des industries textiles comme source d'emploi pour les femmes est illustrée de façon frappante par le fait que 44·9 p.c. de toutes les femmes à gages travaillant dans les industries manufacturières du Canada, sont dans le groupe des textiles.

Le salaire moyen en 1941 est de \$1,801, soit \$55 ou 3·2 p.c. de plus qu'en 1939. C'est en Ontario que les employés à salaire reçoivent la rémunération la plus élevée, soit une moyenne de \$1,898. La Colombie Britannique vient ensuite avec \$1,854 et le Québec, troisième, avec \$1,736. Le siège social de plusieurs grandes corporations se trouve à Montréal, Toronto, Vancouver et Winnipeg; la moyenne des salaires tend à s'élever dans les provinces où sont situées ces villes.

La moyenne des gages en 1941 s'établit à \$1,220, soit à \$245 ou 25·1 p.c. de plus qu'en 1939. Ce sont les industries manufacturières de la Colombie Britannique qui paient en moyenne les gages les plus élevés, soit \$1,359; viennent ensuite celles de l'Ontario avec \$1,309, du Manitoba avec \$1,181, de l'Alberta avec \$1,118, du

22.—Salaires et gages payés dans les industries manufacturières du Canada, par province et groupe industriel, 1941, et totaux d'années représentatives, 1917-40

Année	Salaires				Gages			
	Salariés		Tous salaires	Salaires moyens	Employés à gages		Tous gages	Gages moyens
	Hommes	Femmes			Hommes	Femmes		
nomb.	nomb.	\$	\$	nomb.	nomb.	\$	\$	
1917.....	64,918		85,353,667	1,315	541,605	412,448,177	762	
1920.....	78,334		141,837,361	1,811	520,559	575,656,515	1,106	
1922.....	71,586		129,836,831	1,814	384,670	359,560,309	935	
1924.....	54,379	15,641	130,344,822	1,857	322,719	94,871	404,122,853	968
1926 ¹	58,245	17,092	142,353,900	1,890	374,244	109,580	483,328,342	999
1929 ¹	67,731	21,110	175,553,710	1,976	454,768	122,922	601,737,507	1,042
1930 ¹	64,161	20,550	169,992,216	2,007	416,790	113,195	527,563,162	995
1931 ¹	71,198	20,293	172,289,095	1,883	337,636	99,513	415,277,886	959
1932.....	68,264	18,786	151,355,790	1,739	288,817	92,966	322,245,926	844
1933.....	67,875	18,761	139,317,946	1,608	287,266	94,756	296,929,878	777
1934.....	71,963	20,132	148,760,126	1,615	326,598	101,119	355,090,929	830
1935.....	76,213	21,717	160,455,080	1,638	353,790	104,944	399,012,697	870
1936.....	81,409	23,008	173,198,057	1,659	379,977	109,965	438,873,377	899
1937.....	91,092	24,735	195,983,475	1,692	427,285	117,339	525,743,562	965
1938.....	95,270	25,319	207,386,381	1,719	409,172	112,255	498,282,208	956
1939.....	98,165	26,607	217,839,334	1,746	415,488	117,854	519,671,819	975
1940.....	104,267	31,493	241,599,761	1,780	491,439	135,045	679,273,104	1,084

¹ Les moyennes d'employés à gages et de gains pour 1931 à 1941 sont strictement comparables avec celles des années jusqu'en 1925, mais non pas avec celles des années intermédiaires. Les chiffres des dernières années—comme des premières—représentent les gains d'hommes-années complètes de travail sans tenir compte des périodes de chômage. La différence n'est que d'environ 3 ou 4 p.c. dans le total et affecte surtout les industries saisonnières.

² L'augmentation du nombre de salariés en 1931 est due aux changements de méthode suivants: (1) avant 1931 les propriétaires qui travaillaient, comme les boulangers, les exploitants de scierie, les petits manufacturiers de vêtements, etc., devaient se déclarer comme employés à gages. En 1931 et les années suivantes, cependant, tous ces propriétaires se sont déclarés comme salariés. (2) En 1931 les voyageurs de commerce attachés à l'établissement, et consacrant tout ou la plus grande partie de leur temps à la vente des produits de cet établissement, sont compris parmi les salariés; avant cette date, ils ne l'étaient pas du tout.